



**JE REFUSE LE
COMPTEUR
«Linky»**

**POUR PRESERVER NOTRE SANTÉ,
POUR DEFENDRE NOS INTERÊTS
AFFIRMONS NOTRE CHOIX**

... Toutefois, **le refus de remplacement** d'un compteur par un particulier **est possible**, notamment dans le cas où les équipes de poses ne peuvent accéder à l'ancien compteur par voie publique....

... Cependant, un client ayant refusé la pose d'un compteur communiquant ne pourra prétendre à bénéficier des avantages tarifaires qu'il propose et les prestations actuellement gratuites, comme les relevés de compteur par les agents, **pourraient** alors lui être facturées.

Nicolas HULOT

Extrait d'un courrier du Ministre, adressé à un maire en réponse à ses inquiétudes relatives aux conditions de déploiement des compteurs Linky (17 novembre 2017)



Electrosensibles
de France

P.R.I.A.R.T.E.M

Pour **R**assembler, **I**nformer et **A**gir sur les **R**isques liés aux **T**echnologies **E**lectro**M**agnétiques

Association nationale loi 1901 reconnue d'intérêt général
agrée usagers du système de Santé et agréée protection de l'Environnement

5, Cour de la Ferme St Lazare • 75010 Paris • Tél : 01 42 47 81 54 • Site : www.priartem.fr • e mail : contact@priartem.fr